



Slovensko predsedstvo EU 2008
Slovenian Presidency of the EU 2008
La Présidence slovène de l'UE 2008

CONFÉRENCE

EMPLOI POUR LES JEUNES – PROSPÉRITÉ POUR TOUS

Brdo, Slovénie

24–25 avril 2008

DOCUMENT DE BASE

Le succès de l'inclusion des jeunes dans le marché du travail est l'un des plus importants défis auxquels nous sommes confrontés au sein de l'UE. En réponse aux besoins en connaissances et en compétences sur le marché du travail, il est indispensable d'inventer des approches efficaces afin de garantir une employabilité optimale.

L'éducation peut constituer un facteur clé de l'employabilité et de l'intégration sociale efficace des jeunes. Le taux moyen de chômage parmi les jeunes de 15 à 24 ans dans les Etats membres de l'UE est 2,4 fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population active et a atteint 17,4 % en 2006. Il s'agit d'une sous-utilisation manifeste du capital humain, qui ne saurait être tolérée. Il faut agir. Il y a urgence.

Afin de faire face aux défis les plus actuels concernant les jeunes sur le marché du travail, il convient de réagir de manière appropriée et intégrée, au niveau européen et au niveau national, en tenant compte des défis démographiques et des conséquences du vieillissement de la société.

Les initiatives doivent s'inscrire dans le cadre défini par les principes fondamentaux du Pacte européen pour la jeunesse : investissement dans la jeunesse ; éducation ; formation ; mobilité ; insertions plus rapides, et de plus grande qualité ; promotion et développement des compétences de conseil et d'orientation, afin d'aboutir à une inclusion effective des jeunes dans le marché du travail.

L'ensemble de la société doit s'y consacrer, et ce à tous les niveaux : européen, national, régional. De nombreuses institutions et plus particulièrement les partenaires sociaux doivent jouer un rôle clé dans cet effort commun. Les initiatives combinées des acteurs politiques devraient impliquer des mesures englobant des problématiques telles que les nouvelles formes de l'emploi, la mobilité des jeunes, l'éducation et la formation, en tenant compte des besoins du marché du travail, ainsi que de la conciliation de la vie professionnelle, privée et familiale.





Slovensko predsedstvo EU 2008
Slovenian Presidency of the EU 2008
La Présidence slovène de l'UE 2008

La conférence de la présidence organisée sur le thème *Emploi pour les jeunes – prospérité pour tous* a pour but de contribuer à la définition des orientations en la matière, afin de soutenir les politiques des Etats membres en vue d'une meilleure inclusion des jeunes dans le marché du travail.

1. NOUVELLES FORMES DE L'EMPLOI : TREMLIN OU TRAVAIL SANS INTERET ?

Avec l'adoption des principes communs de la flexisécurité en décembre 2007, la question fondamentale de savoir comment augmenter la flexibilité et la sécurité sur le marché du travail, notamment pour les jeunes, a encore gagné en importance. Selon des données récentes, 41 % des jeunes employés âgés de 15 à 24 ans ont travaillé sous contrat à durée déterminée, et dans certains Etats membres, ces chiffres ont dépassé 60 %.

Une plus grande flexibilité des jeunes est, du fait de la prolongation du travail à temps partiel et du travail à durée déterminée, observable dans des domaines tels que ceux de l'assistance sociale, des services culturels ainsi que dans le secteur des services de santé. Par ailleurs, il est possible de trouver dans les Etats membres des nouvelles formes différentes de flexibilité de l'emploi qui offrent aux jeunes davantage d'opportunités d'entrer sur le marché du travail ; on peut ainsi citer le travail à domicile, les bureaux virtuels, l'e-travail, des modèles d'horaires variables, l'activité annexe et l'emploi partiel *ad hoc*, comme le travail sur les projets au niveau local, transfrontalier, interrégional et global. Les activités indépendantes classées souvent comme micro- ou petites entreprises et pouvant offrir toutes sortes de nouvelles expériences professionnelles aux jeunes sur le marché du travail, sont elles aussi des pratiques courantes.

Alors que de telles formes d'emploi flexible servent de tremplin à l'entrée sur le marché du travail et aident les jeunes à surmonter une situation structurellement défavorable résultant de leur moindre d'expérience professionnelle par rapport aux travailleurs déjà qualifiés, on peut observer que beaucoup de jeunes demeurent employés sous des contrats de travail qui exigent une grande flexibilité, tout en ne leur garantissant qu'une sécurité très limitée.





Slovensko predsedstvo EU 2008
Slovenian Presidency of the EU 2008
La Présidence slovène de l'UE 2008

Compte tenu de ce qui précède, les institutions sont appelées à atteindre des objectifs combinés de taux d'emploi élevé et du taux approprié de sécurité pour les jeunes sur le marché du travail.

Questions à débattre :

- Quelles sont les caractéristiques de l'inclusion durable des jeunes dans le marché du travail dans les conditions actuelles, caractérisées par une forte concurrence internationale ?
- Comment l'inclusion pourrait être réalisée dans le respect des principes communs de flexicurité et quel pourrait être le rôle des différentes parties intéressées ?

2. MOBILITÉS LOCALE, RÉGIONALE ET INTERNATIONALE : PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ?

Le transfert de connaissances à tous les niveaux, l'investissement dans le capital humain et la promotion de la formation tout au long de la vie favorisent la mobilité géographique et professionnelle des jeunes travailleurs aux niveaux local, régional, national et européen. Les entreprises contribuent à une plus grande flexibilité, et ainsi à la mobilité des travailleurs en investissant dans le capital humain, par exemple par le biais des programmes de mobilité interne à l'aide desquels elles offrent à leurs employés des connaissances, compétences et qualifications nouvelles ainsi qu'une plus grande flexibilité sur le marché du travail.

Les différents modes de mobilités locale et régionale prennent la forme de projets d'échange d'employés pour des travaux similaires, d'échange sur le lieu de travail et d'échange d'expériences professionnelles, de programmes de parrainage et de tutorat destinés à assurer la circulation des connaissances entre différents groupes ciblés; ils visent ainsi notamment les jeunes (apprentissage, parrainage et suivi des jeunes apprentis par leurs collègues, tutorat, programmes de parrainages intergénérationnels ...) etc. D'un côté, l'introduction de la mobilité dans le programme de travail offre aux jeunes la possibilité d'accomplir des stages et d'acquérir de nouvelles compétences, qualifications et connaissances leur laissant espérer des progrès ultérieurs sur le marché du travail. De l'autre côté, la mobilité de la main-d'œuvre garantit aux niveaux local et régional davantage de flexibilité pour s'adapter aux besoins fluctuants du marché.





Slovensko predsedstvo EU 2008
Slovenian Presidency of the EU 2008
La Présidence slovène de l'UE 2008

Une plus grande mobilité des étudiants, des élèves, des professeurs, des chercheurs et autres employés par le biais de programme d'échanges partiels, de formations pratiques, de transferts de connaissances en dehors de Etats membres de l'UE, de l'internationalisation notamment des petites et moyennes entreprises, ainsi que l'acquisition d'une expérience professionnelle à l'étranger par l'échange de projets efficaces, constituent les plus importantes pratiques résultant de la mondialisation et de l'internationalisation du travail et des connaissances.

La reconnaissance des connaissances, compétences et qualifications ainsi que l'affirmation de l'expérience acquise à l'étranger revêtent une grande importance pour la stimulation de la mobilité sur le marché européen du travail. Les cadres national et européen de certifications font partie des stratégies et des politiques pour la mobilité de la main-d'œuvre.

Questions à débattre :

- Quelles sont les aspects juridiques et autres aspects stratégiques aux niveaux européen, national, régional et local qui favorisent la mobilité professionnelle et géographique des jeunes travailleurs ?
- Quelles sont les mesures à prendre afin d'améliorer et de favoriser la mobilité des jeunes aux niveaux susvisés ?
- Quelle est la signification de la flexicurité pour la mobilité au niveau de l'augmentation de la flexibilité et de la sécurité ?

3. EDUCATION ET FORMATION DES JEUNES : CONTRIBUTION AUX BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Afin de s'adapter aux nouvelles conditions sur le marché du travail, afin d'acquérir de nouvelles connaissances, compétences et qualifications pour les jeunes, il convient de définir les politiques orientées vers ces objectifs. La conception de la formation tout au long de la vie et les nouvelles approches de (re)définition des programmes d'enseignement dans le cadre de l'adaptation aux besoins du marché du travail, y compris aux besoins des employeurs, sont déjà intégrées dans la majorité des stratégies nationales. En dépit de cela, même les jeunes hautement qualifiés doivent souvent déployer de grands efforts avant de trouver un emploi.





Slovensko predsedstvo EU 2008
Slovenian Presidency of the EU 2008
La Présidence slovène de l'UE 2008

Une meilleure coopération et le renforcement du partenariat entre entreprises, lycées et universités, la promotion de l'esprit d'entreprise, de la créativité et des innovations ainsi que

l'incitation des jeunes à intégrer le principe selon lequel leur formation et apprentissage continus relèvent de leur responsabilité sont très importants.

Il faut donner aux jeunes l'opportunité d'acquérir des expériences professionnelles. Les programmes déjà en cours soulignent l'importance d'effectuer un stage, celui-ci étant intégré aux programmes d'enseignement et aux programmes de formation professionnelle ainsi qu'à tous les projets destinés à améliorer les connaissances, compétences et qualifications des jeunes.

La promotion continue de l'éducation et de la formation pour satisfaire aux besoins du marché du travail chez les jeunes est importante notamment pour dépasser le décalage souvent existant entre les qualifications acquises par les jeunes et leur emploi ou l'emploi disponible sur le marché du travail.

Une attention particulière doit être consacrée à l'inclusion des catégories en grande difficulté, par exemple des jeunes chômeurs de longue durée et de ceux qui abandonnent leurs études ou formations professionnelles. En plus d'une éducation appropriée et des cursus de formation correspondant aux besoins de cette catégorie particulière de jeunes, il importe également d'assurer une éducation informelle et occasionnelle ainsi qu'une orientation professionnelle.

Questions à débattre :

- Comment donner aux jeunes les connaissances, compétences et qualifications nécessaires afin de leur permettre de réussir le mieux possible dans l'économie de la connaissance ?
- Comment pourrait-on éviter le décalage entre niveau de qualifications et emploi dans une perspective de court, moyen et long terme ?
- Quelles sont les stratégies politiques qui se sont avérées efficaces dans le traitement des besoins des jeunes ayant un niveau de formation inférieur, ces derniers représentant presque un quart de la population jeune de l'UE ?





Slovensko predsedstvo EU 2008
Slovenian Presidency of the EU 2008
La Présidence slovène de l'UE 2008

4. CONCILITON DE LA VIE PROFESSIONNELLE AT DE LA VIE FAMILIALE : TROUVER LES BONNES SOLUTIONS POUR LES JEUNES ?

Les femmes, notamment les femmes enceintes et celles qui s'occupent de personnes âgées, ainsi que les familles ayant des enfants en bas âge doivent souvent faire face à la difficulté d'accéder au marché du travail et d'y demeurer inclus. Les jeunes femmes sont particulièrement touchées, car elles se trouvent souvent dans une situation qui les force à abandonner une carrière prometteuse faute de pouvoir concilier leur travail et leur vie familiale.

Par ailleurs, la situation actuelle des jeunes, dépendant dans plusieurs Etats membres de contrats de travail précaires, aboutit à une dépendance financière accrue vis-à-vis de leurs familles et/ou de l'aide sociale et retarde leur décision de fonder leur propre famille.

Les stratégies, les politiques et les programmes nationaux garantissent et favorisent des solutions, des projets et la propagation des pratiques appropriées destinées aux jeunes, en leur offrant la possibilité de concilier travail et vie privée et familiale en respectant les principes fondamentaux de l'égalité et de non-discrimination. Il est indispensable de suivre de près les conditions offertes aux jeunes sur le marché du travail ainsi que d'évaluer sérieusement le progrès réalisé dans le domaine des objectifs définis, par exemple en ce qui concerne l'accès aux services de garde d'enfants.

Questions à débattre :

- Comment les politiques aux niveaux européen, national, régional et local devraient-elles traiter le problème de la conciliation de la vie professionnelle et privée pour les jeunes, les femmes et les familles ?
- Quels sont les bons exemples de pratiques existants ?
- Comment serait-il possible d'améliorer la conciliation du travail et de la vie privée dans le cadre d'une approche intégrée et orientée vers la sécurité par le truchement des politiques de l'emploi pour les jeunes ?

